

91 - M^a Stanton -

Monsieur,

Ayant trouve à placer le
tableau, que j'avois soumis
à la Commission administrative
du Musée Royal; pour en
connoître l'authenticité du maître,
la Commission, en a gardé
le silence: et me reste Monsieur,
à vous remercier de la bonté,
que vous avez eu de me conser-
-ver le tableau dans le Musée,
jusqu'à ce que j'ai trouvé
à le placer ailleurs.

Je vous prie, Monsieur,
de le remettre à M^{re} Crousse

propriétaire du Bazar de la
Madeleine à Bruxelles.

En attendant, je réitère
mes remerciements, et vous prie, de
recevoir mes salutations amicales.

Edic Fumoz

Lige, le 10 mai 1846.

(10)
Envoyez le tableau à Liège
par le Chemin de fer, le
6 Mai 1846.



(9)
Liège le 20 mars
1846.

Monsieur,

J'ai viens de recevoir votre lettre par laquelle
je vois que Monsieur Coustant, de Liège, n'a
pu vous faire ma commission. J'apprends par
ses parents, qu'il a une occupation d'argentage
dans les environs d'Anvers, probablement qu'il aura
quitté Bruxelles avant l'arrivée de ma lettre, qui
est du 3 mars.

Monsieur, j'ai présentée à deux villes
qui possèdent des musées de tableaux, comme les
affaires ne marchent pas vite, ce qui fait que
je n'ai pas encore de réponse. Dans l'espoir
que ce tableau ne gêne pas dans le Musée
de Bruxelles, je vous prie, Monsieur, de bien
vouloir attendre que j'ai reçu une réponse.

Si mes offres de vendre ne sont pas acceptées
je le placerais dans un Bazar, ou chez une
personne qui voudra bien se charger de le
vendre.

La caisse qui contenoit trois tableaux qui ont
fait partie de l'exposition, me coûte le double
de transport, par le commissionnaire qui me les a
remis, que par l'administration du chemin de fer
du gouvernement, je vous parle de ce fait afin



a fin que si la Caisse doit me revenir
qu'elle me soit renvoyée que par la même
voie que j'ai laissée.

En attendant recevez

Monsieur,

l'assurance de mon respect,

J. P. Lantier

Cette caisse a été culée pour cent kilogrammes.

Messie
royal
de
Peinture

N^o 91. 47

Mus. le 17 Mars 1846.

à M^r. Fanton

Peintre

à Liège.

M^r.

Par ma lettre en date du
4 février, j'ai eu l'honneur
de vous communiquer la résolu-
tion de la Commission admimis-
trative du Musé royal relative-
ment à la proposition que vous
lui avez soumise pour la
vente d'un tableau attribué
à Van Diepenbeek. Je vous
prieais en même temps de
me faire connaître la destina-
tion à donner à cet ouvrage.

N'ayant reçu aucune
réponse jusqu'ici, je crois
devoir vous informer, M^r,
que le tableau dont il s'agit
vous sera renvoyé à Liège
vers le 20^{ème} du mois ^{prochain}, si je
ne reçois pas, avant cette
époque ^{d'autres} renseignements
de votre part.

Apr. M^r. l'asp. de ma
correspondance.

Le Secrétaire

P. H.

Musée royal
de
tableaux
N^o 91.

W

Bruxelles le 4 février 1826.

à Mr. Fanton
Peintre
à Liège.

Mr.

La Commission administrative
du Musée royal ~~de la~~ a examiné
le tableau de Van Diepenbeek R qui
vous avez eu l'obligeance de lui
soumettre. J'ai regret d'avoir
à vous informer que dans la
séance du 2 du courant, elle
a résolu qu'il n'y avait pas
lieu d'en faire l'acquisition ~~de~~
~~pour le Musée de l'Etat.~~
~~Cet ouvrage.~~ J vous prie
d'excuser de vouloir bien me
faire connaître vos intentions
à l'égard
du sujet de la destination à
donner à ce tableau. J'y d'agréer
l'avis de ma Commission d'art.

Le Secrétaire

P. H.



Siège le 17 janvier, 1848. (8)

Monsieur,

N^o 90

D'après le désir de la Commission administrative du Musée Royal de Bruxelles, j'ai expédié le 25 Décembre le tableau de Van Diegenbeek, pour être soumis au jugement de ces Messieurs.

Comme je n'ai pas encore reçu de nouvelle qui m'accuse réception de la caisse, et désirant ne pas rester plus longtemps dans l'incertitude je viens, vous prier, Monsieur, de vouloir bien vous en occuper. Si toutefois cela ne vous dérange pas de vos occupations. Ayant décidé que si ce tableau n'était point du choix de la Commission, que le ferai voir dans une ville voisine de celle de Bruxelles. C'est pourquoi je vous prie de me faire connaître si la Commission s'en occupera sous peu, je serais également charmé de savoir ce qu'en dira Messieurs les artistes, sur l'auteur, et la qualité de l'œuvre de ce Maître.

J'ai adressé le 25 du mois passé, une lettre à Monsieur Mignon pour être remise à Monsieur le Président, qui probablement vous



Sous la montrera. En attendant un mot de
réponse

Recevez Monsieur, l'assurance de
plus profond respect.

De votre dévoué,

D. Lantier

P. S. Si la boîte n'a pas encore été
ouverte, il faut la faire ouvrir du côté de
l'adresse se sera plus facile le tableau n'aura
pas besoin d'en sortir pour le voir.

Rue Vinâre 2. D. L. No 20. à Liège.

Messieurs, le président, et Membres de la
Commission du Musée Royal. de Bruxelles.

Messieurs;

Le Tableau que je vous propose pour le Musée
Royal, a été reconnu pour être peint par Van Dyck, et
ni à Bois le Duc.

Cependant comme j'ai plus de confiance dans
le jugement d'artistes éclairés, je me rapporte à la
décision qu'aura prise la Commission, et je serais même
charmé de connaître positivement à qui il est attribué
ce qui ne peut être qu'à un artiste très distingué
par sa couleur, et l'expression de toutes ses têtes si
parfaitement variées.

Messieurs, je vous ai fait connaître par ma
première lettre, que pour le paiement je le recevrais
comme vous le jugerez convenable, soit par parties
par annués, ou les intérêts, jus qu'au remboursement,
en fin, je me conforme à votre décision; il en
sera de même pour la Valeur du Tableau, étant
plus habitué à l'acquisition d'objets d'arts que moi
et ayant

toute confiance dans des artistes consciencieux
qui ne nuiraient point aux intérêts d'un père de
famille; j'attends une réponse avec toute sécurité.
Sincères
Veuillez,

Avec le plus profond
respect.

J. D. Lantier
peintre

49
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 17 courant,
je vous prie de bien vouloir donner connaissance
à Messieurs de la Commission administrative
du Musée Royal, que la semaine prochaine,
j'aurai l'honneur d'expédier, le tableau de Van Diepen-
beck, bien encaissé, à l'adresse du Musée Royal,
à Bruxelles, j'espère qu'il vous parviendra sans
aucuns accidents.

En attendant recevoir

Monsieur.

L'assurance de mes sentiments
respectueux

Lige, le 21 Décembre,
1845. Ferd. Fauton.

N^o 90
Monsieur, — cur

Dans le courant du mois de Septembre, j'ai adressé à la commission du Musée, une lettre, par laquelle je fais connoître à ces Messieurs, que je suis possesseur d'un tableau, de Van Diegen peint à Boisdue en 1646. Ce tableau représente l'adoration des bergers, les figures sont de grande naturelles, et il est parfaitement conserve, je desirerais Monsieur, savoir si le moment est favorable pour

rappeler à la commission du Musée, ma proposition. J'ai différé jusqu'à ce jour, à cause de l'embarras des tableaux de l'exposition. dont je prétends être à la fin quoique j'en ai pas encore rien de ceux que j'ai exposés.

J'ai l'honneur Monsieur, que vous serez affecté, pour me donner un mot de réponse.

En attendant recevez
Monsieur,

L'assurance de ma considération
Distingnée

Liège, 4 Décembre 1845.

J. G. Danton
peintre artiste

Rue St Anne d'Orléans N^o 20.



A Messieurs de la Commission de Musée
de Bruxelles.

Messieurs, N^o 98
eng

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je
possède un tableau de Van Diegenbeck, peintre
Hollandais. Le sujet est l'adoration des Bergers.

Les figures sont de grandeurs naturelles, et
parfaitement dessinées, ce qui en fait une com-
position charmante, la couleur est celle de
Rubens, ce tableau est bien conservé.

Je desirais connaître, si vous étiez dans l'inten-
tion de faire des acquisitions pour le Musée
de Bruxelles, j'accorderai de très grandes facilités
pour le paiement.

Je puis vous assurer, Messieurs, que vous
ne pouvez faire de meilleure acquisition, le
tableau a été placé dans l'ancienne cathédrale
de St Rumbert, à Liège, où il étoit regardé
comme un Rubens. La hauteur est de 7 à 8 pieds.
Je vous prie de me faire connaître quelle sont
vos intentions, afin que je puisse écrire à
Liège pour le faire venir à Bruxelles.

En attendant recevez, Messieurs,
l'assurance du plus profond respect.

Bruxelles, le 11 sept. 1845.

J. F. Fautou
Fautou

à l'effet de l'acquiescement à Bruxelles.